

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	24.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Politique de protection de l'environnement
Acteurs	Genf
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1965 - 01.01.2023

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Dupraz, Laure
Eperon, Lionel
Gerber, Marlène
Porcellana, Diane
Terribilini, Serge

Citations préféré

Dupraz, Laure; Eperon, Lionel; Gerber, Marlène; Porcellana, Diane; Terribilini, Serge
2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Politique de protection de l'environnement, Genf, 1994 - 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 24.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Protection de l'environnement	1
Politique de protection de l'environnement	1

Abréviations

UNO Organisation der Vereinten Nationen
NGO Nichtregierungsorganisation
UNEP United Nations Environment Programme

ONU Organisation des Nations unies
ONG Organisation non gouvernementale
PNUE Programme des Nations Unies pour l'environnement

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Protection de l'environnement

Politique de protection de l'environnement

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL

DATE: 13.10.1994
SERGE TERRIBILINI

Alors que le gouvernement avait proposé en 1993 d'octroyer un crédit de CHF 80 millions pour la rénovation du palais Wilson à Genève en vue d'y créer une «**Maison de l'environnement**», la commission de politique extérieure du Conseil national, appuyée par son homologue du Conseil des Etats, a exigé que le projet soit réexaminé afin de revoir à la baisse ce montant. Après analyse, la somme a pu être ramenée à CHF 75 millions. Ainsi redimensionné, le projet a été adopté par les Chambres.¹

CHRONIQUE DES ASSOCIATIONS

DATE: 02.06.1995
LIONEL EPERON

La **Croix-Verte internationale** (CVI) a décidé de transférer son quartier général de La Haye à Genève. Cette décision a été prise dans l'optique de favoriser les synergies avec les organisations de l'ONU et non-gouvernementales présentes sur le territoire genevois.²

RELATIONS INTERNATIONALES

DATE: 14.11.1995
LIONEL EPERON

Le **projet visant à faire de la Genève internationale la capitale de l'environnement** - en accueillant notamment sur son territoire les secrétariats permanents des organes chargés d'assurer le suivi de Rio - a été fortement compromis durant l'année sous revue. La cité de Calvin a en effet été évincée à deux reprises au profit des villes de Bonn et de Montréal qui ont été respectivement choisies pour l'établissement du Secrétariat permanent de la Convention sur les changements climatiques et celui de la Convention sur la biodiversité.³

CHRONIQUE DES ASSOCIATIONS

DATE: 09.12.1995
LIONEL EPERON

Sujette à diverses interrogations quant à son rôle et son avenir, l'**Académie de l'environnement** (AIE) de Genève - institution scientifique ayant pour but d'assurer le lien entre des partenaires issus des milieux politique, scientifique et économique - continuera de bénéficier du soutien financier de la Confédération et du canton de Genève. Ses objectifs et activités ont en effet été redéfinis sur la base d'un rapport d'évaluation du Conseil suisse de la science.⁴

RELATIONS INTERNATIONALES

DATE: 23.10.1997
LIONEL EPERON

Avancée en 1996 déjà, l'idée du Conseil fédéral d'organiser à Genève un Forum international pour un développement durable («**Geneva Forum**») s'est concrétisée durant l'année sous revue. Destiné à la fois à relancer la vocation internationale de la Cité de Calvin sur le plan environnemental ainsi qu'à favoriser l'avènement de résultats concrets en matière de durabilité, ce sommet devrait rassembler chaque année une centaine de participants issus de cinq sphères différentes: milieux d'affaires, gouvernements, organisations internationales, ONG et monde académique. Placés sur un pied d'égalité, les congressistes pourraient alors réfléchir aux mesures à entreprendre dans leurs secteurs d'activités respectifs. Trois axes de réflexion ont d'ores et déjà été définis: Le premier portera sur le rapport entre le mécanisme des prix et le développement durable, le second sur l'utilisation des nouvelles technologies de communication et le troisième sur le transfert de connaissances entre les deux hémisphères. Au vu du vif intérêt suscité par cette proposition auprès de tous les milieux contactés, un premier forum de ce type se tiendra dans le courant de l'année 1998 déjà. L'expérience sera alors soumise à évaluation pour déterminer s'il convient de la renouveler.⁵

DÉBAT PUBLIC

DATE: 11.09.1999
LAURE DUPRAZ

La ville de Saint-Gall a lancé un projet de forum sur le développement durable qui invite la population à participer à un Agenda 21 local. En Suisse, plusieurs collectivités ont déjà lancé un tel programme, en particulier les villes de Genève, Lausanne, Vevey, Neuchâtel, Zurich et Thonon. De plus, 14 organisations non gouvernementales, ainsi que les Verts et le PS, se sont regroupés en association au sein d'«**Agenda 21 local**». Outre Pro Natura et l'Association transports et environnement (ATE), des œuvres d'entraide, des organismes religieux et plusieurs syndicats y sont également réunis. Cette association

compte rendre opérationnel l'«Agenda 21 local» d'ici à 2002. Elle mettra sur pied des séminaires dans lesquels seront formés 200 «ambassadeurs» de l'Agenda 21, elle sensibilisera des autorités cantonales et surtout communales et cherchera à responsabiliser la population. ⁶

RELATIONS INTERNATIONALES

DATE: 14.09.1999
LAURE DUPRAZ

La **Maison internationale de l'environnement** a été inaugurée en septembre à Genève. Plus de 25 organisations, institutions ou secrétariats actifs dans le domaine de l'environnement et du développement durable y ont déjà élu domicile, dont le Bureau européen du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). ⁷

RELATIONS INTERNATIONALES

DATE: 30.10.2013
MARLÈNE GERBER

Genf zählt zu einem der weltweit verteilten Standorte, die **globale Umweltdaten** sammeln und aufbereiten. Im Oktober beschloss die Regierung, das zu diesem Zweck geschaffene und gemeinsam mit dem Umweltprogramm der Vereinten Nationen (UNEP) und der Universität Genf geführte Zentrum für weitere fünf Jahre und mit einem Beitrag von CHF 400'000 zu unterstützen. ⁸

RELATIONS INTERNATIONALES

DATE: 30.09.2017
DIANE PORCELLANA

Le secrétariat de la Convention de Minamata sur le mercure s'installera à Genève, où se trouve les secrétariats des trois conventions traitant des produits chimiques et des déchets dangereux. L'intégration au centre de compétences existant permettra, selon les 150 Etats réunis lors de la première Conférence des Parties à la Convention de Minamata (COP 21), de profiter des synergies et de diminuer les coûts. Cette décision salue le rôle d'initiateur de l'accord joué par la Suisse au côté de la Norvège. En tant que pays hôte, la Suisse soutiendra la convention d'un million de francs par année. En parallèle, des directives relatives aux émissions de mercure dans les secteurs des mines d'or artisanales, aux émissions de mercure atmosphériques issues des centrales thermiques au charbon, des usines d'incinération ou des cimenteries ont été adoptées. L'efficacité de l'accord sera évaluée afin d'améliorer les mises en œuvre au niveau national. ⁹

1) BO CE, 1994, p. 680 ss.; BO CN, 1994, p. 1042 ss.; FF, 1994, 3, p. 333; Presse du 13.10.94

2) Presse du 2.6.95

3) Presse des 6.4 et 14.11.95

4) NQ, 10.10.95; JdG, 9.12.95

5) JdG, 18.7.97; NQ, 23.10.97

6) NZZ, 23.4.99; Presse du 11.9.99

7) Presse du 14.9.99.

8) Medienmitteilung BR, BAFU und UVEK vom 30.10.13.

9) Communiqué de presse CF du 30.9.17; Communiqué de presse du CF du 28.9.17; Communiqué de presse du CF du 6.9.17; AZ, 30.9.17